

LE POINT SUR...

LES MOBILITÉS

► Les transports en commun



Les transports en commun sont de la responsabilité de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) ; c'est GMVA qui définit les circuits et la fréquence des bus sur les 34 communes du territoire.

L'équipe municipale, comme les habitants, a toujours considéré insuffisante la desserte de la commune tant en fréquence qu'en rapidité pour rejoindre Ploeren et Vannes.

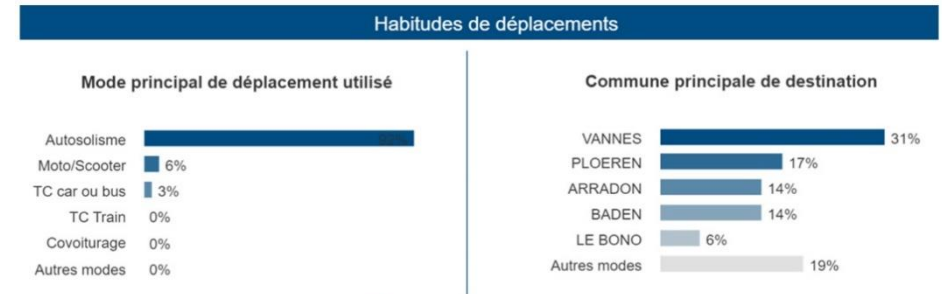
► Le travail de Léna Berthelot et Raynald Masson, nos conseillers communautaires et l'écoute du service mobilité de l'agglomération ont fini par payer. **À partir de septembre 2024, la ligne de bus N° 11 qui assure aujourd'hui le transport entre Ploeren et Vannes passera également par Plougoumelen, à raison de 8 allers-retours par jour, du lundi au samedi compris.** La hausse du prix des carburants, le coût du stationnement, l'impact environnemental de la voiture individuelle, doivent nous inciter, jeunes et moins jeunes, à utiliser ce nouveau service de bus.

Bien évidemment, cette nouvelle desserte ne sera pérennisée que si sa fréquentation est suffisante.

La ligne 23, passant par le Bono, Baden, Arradon est maintenue.



► On ne peut qu'encourager le changement des habitudes : Comme l'indique l'enquête menée par GMVA, 92% des déplacements des Plougoumelenois(es) se font en « autosolistes », et 3% en bus.



► Créacéo, kezako ?

► Créacéo, c'est le service de transport à la demande déployé par Kicéo. Avec Créacéo, un véhicule vient chercher, à un point donné, les usagers en ayant fait la demande, pour les acheminer ensuite vers les lignes régulières du réseau Kicéo. Un service appréciable lorsque l'on habite dans un hameau éloigné d'une station d'arrêt de bus.

Les conditions ? Payer un ticket de bus classique et réserver une demi-journée à l'avance.



Créacéo est un service de transport à la demande qui vient en complément des lignes régulières urbaines et périurbaines

► Mobicéo est le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite. Ce service peut être déclenché à la demande, du lundi au dimanche, pour un trajet dans l'agglomération.

Retrouvez plus d'informations sur le site web de GMVA :

<https://www.kiceo.fr/creaceo>

<https://www.kiceo.fr/mobiceo>



► Le vélo, l'alternative



On peut dire que le vélo n'a jamais été une préoccupation prioritaire des dernières mandatures : exceptée la récente voie verte, aucune voie cyclable n'existe sur la commune. Ce point fait partie des engagements du programme de l'équipe en place où l'on peut lire : « Pour la qualité de la vie au quotidien, diversifier les modes de circulation et leur maillage par la création de voies cyclables, voire mixtes ».

Par ailleurs, il est certain que le vélo électrique et les incitations gouvernementales, régionales, départementales, ainsi que celles de l'agglomération ont changé la donne.

Un groupe de travail composé d'élus et d'habitants connaissant bien la commune et fervents pratiquants de la petite reine a été créé, avec pour objectif de définir les voies cyclables prioritaires à créer, à la fois à l'intérieur de la commune et vers les communes voisines.

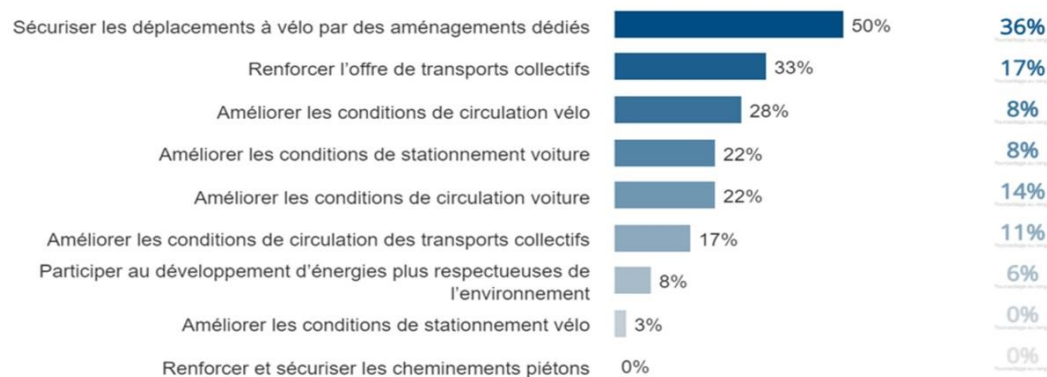
La principale difficulté rencontrée est l'étroitesse des rues et routes communales. Si des acquisitions foncières, souvent longues et laborieuses, permettent d'envisager à moyen terme certaines pistes cyclables (Lohenven – Ploeren par exemple), la technique du marquage au sol permettra de matérialiser les premières voies cyclables. C'est la préconisation du groupe sur des trajets jugés stratégiques comme Le Bourg – Keroyal, la rue de Béquerel-l'école Philippe Meirieu, le bourg - zone du Kénéah, le bourg - Lestréviau.

Bien évidemment, les propositions du groupe doivent être validées techniquement, amener plus de sécurité, et être passées au filtre du budget communal !

► Au verso, les actions à mener pour répondre aux enjeux de mobilité des futures décennies (enquête GMVA)



► Les actions à mener pour répondre aux enjeux de mobilité des futures décennies (enquête GMVA)



Rappelons que Golfe du Morbihan Vannes Agglomération propose une offre de location longue durée de vélos électriques pour les habitants du territoire : c'est une opportunité économique qui rencontre déjà un très vif succès !

Plus d'informations via ce lien :

<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/location-de-velo-moyenne-et-longue-duree>

